

Décision

Générale

colonial

Décision n° 405 Décisions concernant les Services Etat

n° 405

Ministère

ACTES DU POUVOIR LOCAL

Date de publication

10 avril 1963

Numéro JO

n° 4 du 30/04/1963

Date du numéro

30 avril 1963

TEXTE INTÉGRAL

Une somme forfaitaire de trente-cinq mille francs (35.000 FD.) est attribuée à M. Mahamoud Youssouf, à titre de participation de frais de séjour au Pèlerinage de la Mecque. La dépense sera imputée au Budget de l'Office des Anciens Combattants et Victimes de Guerre au chapitre 653-92.